

## Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Salon de Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de Provence

Code Postal : 13300

Groupement de commandes : Non

## Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2022\\_IvKvBRMM\\_q&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_IvKvBRMM_q&v=1&selected=0)

Identifiant interne de la consultation : 22130000

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame JOURDAN

Adresse mail du contact : Service.marches@salon-de-provence.org

Numéro de téléphone du contact : +33 490448935

## Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre pas dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou forme libre)

Pour le ou les architectes : l'inscription à l'ordre des architectes (ou équivalence)

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, tableau ou forme libre)

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (DC2, tableau ou forme libre)

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (DC2, tableau ou forme libre)

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis : 15 septembre 2022 à 17 h 00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Valeur technique 60 %

Prix des prestations 40 %

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES BASSINS DU CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL - MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

Code CPV principal

Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur la réhabilitation et sur le réaménagement de l'espace des bassins du centre nautique municipal, visant à mettre en conformité le site, à réduire les coûts d'exploitations, et en redonnant un nouvel élan à cet établissement dans le but d'offrir un service public de qualité à l'ensemble des utilisateurs.

Le bâtiment existant qui accueille les vestiaires, locaux d'entretien et un bar restaurant à l'étage, ainsi que les gradins, les zones engazonnées et la pataugeoire, ne sont pas concernés par cette réhabilitation.

La présente mission de maîtrise d'oeuvre est composée des éléments de mission suivants : DIAG /APS/APD/PRO/EXE partiel (quantitatif)/ACT/VISA/DET/AOR/OPC

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est fixée à 2 005 000 euro(s) HT

Mots descripteurs : Maîtrise d'oeuvre ,

Lieu principal d'exécution du marché : Salon de Provence

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

#### **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite sur site est possible, dans les conditions posées au règlement de consultation.

Conditions de participation complémentaire :

La consultation est ouverte aux équipes comprenant obligatoirement un architecte ou un groupement d'architectes (inscrits à l'ordre des architectes)

L'équipe candidate devra obligatoirement avoir, au minimum, des compétences dans les domaines suivants: architecture/ Aménagement extérieur / piscine et traitement des eaux /BET structure /fluide

L'équipe pourra être renforcée par d'autres disciplines, autres que celles précitées dont l'objectif serait d'enrichir la logique conceptuelle et technique du projet.

Date d'envoi du présent avis : 21/07/2022